



AIR CANADA

[Communiqués](#)

Les options libre-service d'Air Canada facilitent les voyages estivaux

Points saillants

- Toute l'information nécessaire se trouve au guichet unique aircanada.com, ce qui facilite l'expérience de voyage.
- Grâce à l'enregistrement en ligne et à l'enregistrement mobile, les clients peuvent s'enregistrer plus rapidement que jamais.
- Les applications BlackBerry et iPhone permettent d'accéder en temps réel à un large éventail de renseignements sur les vols ainsi qu'aux options libre-service.
- Les clients sont incités à utiliser l'outil de modification de réservations en ligne durant les anomalies d'exploitation.
- Les clients peuvent consulter la rubrique *État des vols - aperçu général* dans la section *Avis aux voyageurs* à aircanada.com.
- On peut suivre @AirCanada sur Twitter pour se tenir au courant des dernières nouvelles.

MONTREAL, le 26 juin 2012 /CNW Telbec/ - Air Canada se prépare pour assurer aux clients une expérience de voyage sans tracas cet été en proposant des conseils qui permettent de gagner du temps. Afin de se tenir au courant de la situation de l'exploitation, les clients peuvent visiter aircanada.com et suivre Air Canada sur Twitter (@AirCanada) ou Facebook.

État des vols et avis aux voyageurs en ligne

Les clients peuvent consulter la rubrique *État des vols - aperçu général* qui se trouve dans la section *Avis aux voyageurs* de la page d'accueil du site aircanada.com. Les clients d'Air Canada doivent vérifier l'état de leurs vols de départ et de retour, avant de se rendre à l'aéroport, en consultant le site de la Société au aircanada.com, en accédant à l'adresse mobile.aircanada.com au moyen de leur appareil mobile avec accès Internet ou en appelant sans frais au 1 888 422-7533 ou au 1 800 361-8071 (ATS pour les personnes ayant une déficience auditive).

Avis sur les vols

Les clients d'Air Canada peuvent recevoir, par courrier électronique ou au moyen de leur appareil mobile, des renseignements sur les retards et annulations de vols. Pour s'inscrire ou pour obtenir plus de renseignements, il suffit de visiter le aircanada.com/avisvols

Enregistrement en ligne à aircanada.com

Les clients d'Air Canada peuvent gagner du temps en s'enregistrant pour leur vol dans les 24 heures précédant le départ à aircanada.com. Ils peuvent également changer leur place et préciser le nombre de bagages enregistrés.

Enregistrement au moyen d'un appareil mobile

Les clients peuvent accéder au service d'enregistrement mobile à mobile.aircanada.com, en cliquant sur l'option d'enregistrement.

Pour en savoir plus, rendez-vous à aircanada.com/mci.

Grâce aux applications iPhone et BlackBerry, les voyageurs qui possèdent des appareils mobiles peuvent facilement récupérer leurs cartes d'accès à bord électroniques, obtenir des renseignements sur leurs vols en temps réel, recevoir des avis de modification d'itinéraire et de l'information supplémentaire sur les vols d'Air Canada. Les applications peuvent être téléchargées gratuitement à partir du site Web mobile d'Air Canada (mobile.aircanada.com).

Service pour vols retardés ou annulés

En cas d'interruptions de vol découlant de mauvaises conditions météorologiques, nous invitons les clients à modifier eux-mêmes leurs réservations en ligne au moyen de l'outil de modification de réservations en ligne d'Air Canada accessible à aircanada.com ou sur leur appareil mobile.

Carte d'accès à bord électronique

Les clients admissibles peuvent, grâce à l'enregistrement mobile ou en ligne, recevoir une carte d'accès à bord électronique sur leur appareil mobile par courrier électronique ou messagerie texte. Ils peuvent s'en servir pour un vol intérieur, de même que pour un vol international au départ du Canada (les vols transfrontaliers ne sont pas admissibles). Pour en savoir davantage,

visitez le aircanada.com/cae

Délais d'enregistrement recommandés durant les périodes très achalandées

Durant les journées les plus achalandées, Air Canada recommande aux clients d'arriver tôt à l'aéroport pour éviter d'être pris dans les encombrements de la période des vacances. Les renseignements sur les délais d'enregistrement au cours de la période de pointe des vacances sont disponibles au aircanada.com/delai

INFORMATION SUR LES BAGAGES

Nous rappelons aux clients de garder avec eux tous leurs objets de valeur, notamment leurs appareils électroniques, documents, médicaments, clés de voiture et argent, ou de les placer dans leurs bagages de cabine. Ils ne doivent **PAS** les mettre dans leurs bagages enregistrés.

La franchise pour bagages de cabine est de un article standard de 23 cm x 40 cm x 55 cm et d'au plus 10 kg, et de un article personnel de 16 cm x 33 cm x 43 cm d'au plus 10 kg. Pour de plus amples renseignements, visitez aircanada.com/bagagescabine

Vous trouverez plus d'information au sujet de la franchise des bagages enregistrés au aircanada.com/fr/baggage/checked

Poussettes

Air Canada recommande l'utilisation de petites poussettes-cannes, car les installations ne sont pas conçues pour accueillir des poussettes plus grandes et plus lourdes. Les poussettes pliantes peuvent être enregistrées à la porte d'embarquement et, à l'arrivée, elles sont remises aux passagers à la porte de l'appareil. Pour connaître la politique sur les poussettes, visitez le aircanada.com/bebe-enfant.

Équipement de sport

Les clients peuvent enregistrer à l'avance leur équipement de sport à aircanada.com, jusqu'à 24 heures avant le départ. Pour certains articles de sport, il y a exemption des frais pour bagages hors format ou excédent. Pour de plus amples renseignements, visitez le aircanada.com/bagagesupplementaires

Étiquettes placées à l'extérieur et à l'intérieur des bagages

Comme les étiquettes d'identification placées à l'extérieur des bagages se détachent parfois, Air Canada recommande aux passagers d'en placer aussi **À L'INTÉRIEUR** de leurs bagages. Vous trouverez un modèle d'identification de bagages au aircanada.com/identificationbagages

SÛRETÉ

Mesures de sûreté pour les bagages de cabine

En vertu de la réglementation gouvernementale, aux points de contrôle, les passagers sont autorisés à transporter dans leurs bagages de cabine des quantités limitées de liquides, gels et aérosols dans des contenants d'au plus 100 ml ou 100 g (3,4 oz). Les contenants plus volumineux doivent être rangés dans les bagages enregistrés.

Pour plus de renseignements au sujet de ces mesures de sûreté, veuillez consulter les sites Web officiels suivants :

Transports Canada : www.tc.gc.ca

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) : www.catsa-acsta.gc.ca/francais/

Transportation Security Administration (États-Unis) : www.tsa.gov

British Airports Authorities : www.baa.co.uk

DOCUMENTS DE VOYAGE

Pour les voyages internationaux, un passeport en règle est exigé, et le passager doit, dans certains cas, se munir d'autres documents de voyage pour entrer dans le pays de destination, tel qu'un visa. Pour les vols intérieurs, tout passager de 18 ans et plus doit présenter une pièce d'identité avec photo, délivrée par le gouvernement et comportant la date de naissance et le sexe. La réglementation gouvernementale exige que le nom qui figure dans la réservation soit identique à celui qui est inscrit dans le document de voyage. Pour de plus amples renseignements, visitez le aircanada.com - Documents de voyage

Lorsqu'un enfant se rend à l'extérieur du Canada avec un de ses parents, il se peut que celui-ci ait à produire un document juridique attestant que l'autre parent ou le tuteur a donné son consentement. Adressez-vous au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, au 1 800 267-8376, pour vérifier si ces documents sont nécessaires.

Air Canada recommande à ses clients de remplir tout formulaire de renseignements à l'avance en se rendant à aircanada.com

Voyages au départ ou à destination des États-Unis, ou via ce pays

Les États-Unis exigent dorénavant que les voyageurs fournissent des renseignements supplémentaires aux termes du

programme de la sécurité des vols, au moins 72 heures avant le départ de leur vol ou au moment de la réservation. Pour en savoir plus, visitez le aircanada.com/securitedesvols

Tous les passagers (y compris les citoyens canadiens et américains) doivent présenter un passeport valide lorsqu'ils voyagent par avion entre le Canada et les États-Unis.

Pour plus de renseignements: Renseignements :

Renseignements :

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

